



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 67757993 E-Mail : cfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-TSANAGA

COMMUNE DE MOGODE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-TSANAGA-DIVISION

MOGODE CUNCIL

N° _____ /TDR/R1400/2019

Mogodé, le _____

TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PEPINIERE COMMUNALE DE MOGODE

Date :	Du /01 au /20/10/2019
Durée :	20 Jours
Lieu :	Mogodé
Objectif principal :	Mettre en place une grande Pépinière Municipale.
Chef de l'activité	Abakar Emmanuel
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Personne ressource du projet reboisement 1400 ; - Le Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ; - Les Pépiniéristes locaux
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	5.864.000 FCFA (Soit : 3.000.000FCFA pour la contribution de l'ACFCAM et 2.864.000 FCFA pour la commune) .
Composante	Composante 2
Activité	Activité 2.1.3 : Acquérir ou créer et entretenir la pépinière communale
Sous activité	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; - Défricher la parcelle ; - Créer pépinière pour les prochaines campagnes ; - Sensibiliser les pépiniéristes locaux ; - Suivi et entretien
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	Maire de la commune de Mogodé et Abakar Emmanuel personne ressource du projet reboisement 1400 pour la commune de Mogodé

1-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, les zones de transition et les zones sèches. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Mogodé et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la mise en place d'une pépinière municipale.

1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de mettre en place une pépinière municipale.

1.1.OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain , et équipement,
- Créer une pépinière ;
- Construction, d'un bureau avec deux magasins (pour la conservation et le traitement des semences, et pour la garde petit matériel);
- Produire un rapport de mise en place de la pépinière

2. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de création de la pépinière communale permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au quotidien.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail.

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

Pendant ces travaux de mise en place de la pépinière de la commune de Mogodé, les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Produire au moins, 55.000 plants (*Acacia nilotica*, *Prosopis africana*, *Acacia polyacanta*, *Anacardes*, *cassia siamea*, *Neem*) pour la campagne sylvicole 2020).
- Une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes est organisée.

4. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de mise en place de la pépinière communale;
- Liste de présence des personnels communaux intervenant dans la mise en place et le suivi de la pépinière;
- Fiche de décharges du personnel, factures d'achat du matériel et photos;
- Rapport de réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes.

5. BUDGET DE L'ACTION

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europOde_scanned_files/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Création de la pépinière communale						
Achat des sachets de 10 cm x 12 cm	Sachet	60000	25	1.375.000	1.500.000	
Aquisition du matériel	Pulvérisateurs	02	20.000	40.000		40.000
	Gangs	05 paires	2000	10.000		10.000
	Bottes	05 paires	5000	25.000		25.000
	Seaux en plastiques avec couvercles pour conservation des semences	06	5000	30.000		30.000
	Arrosoirs	03	5000	15.000		15.000
	Sécteurs	03	5000	15.000		15.000
	Houes	10	1000	10.000		10.000
	Produits phytosanitaires (fongicides et insecticides)	FF	FF	50.000		50.000
Approvisionnement du substrat pour la mise en pots		10	80 000	800 000		800.000
Acquisition des semences contribution de la commune (commettre deux agents en mission pour la récolte des semences des espèces à produire)	Forfait		100.000	200.000		200.000
Achat des semences (Anacardes)	kg	50	2000	100 000	100 000	
Travaux préparatoires (nivelage, préparer les planches des semis, remplissage des pots, ensemençer les pots, construction des abris des plantules)	site	1	500 000	500 000		500.000

Suivi et entretien de la pépinière (arrosage, repiquage, lutte antiparasitaire, sarclage, cernage)	site	12	50 000	600 000	400 000	200 000
Construction de deux magasins de 5m x 4m, à une pente					1.000.000	
Main d'œuvre Communal sur un an	Mois	12	72000	844000		844 000
S/Total 1						
2. Sensibilisation des acteurs locaux						
Sensibilisation des acteurs locaux	U	05	25 000	125.000		125 000
S/Total 2						
TOTAL				5.864.000	3.000.000	2.864.000

Le budget global de la présente activité est estimé à : *Cinq millions, huit cent soixante quatre mille Francs CFA (soit 3.000.000 FCFA pour la Contibution de l'AFCAM et 2.864.000 FCFA pour la contribution de la commune Mogodé)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : ABAKAR EMMANUEL

Lieu : Commune de Mogodé

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire

